

Evan Raschel

DROIT PÉNAL

2^e édition

À jour
au 1^{er} février
2024

FICHES THÉMATIQUES

SCHÉMAS DE SYNTHÈSE

CAS PRATIQUES CORRIGÉS



Table des matières

Sommaire	3
Fiche préliminaire Présentation de l'épreuve et méthodologie du cas pratique	5

PARTIE 1

Droit pénal général

CHAPITRE 1 La loi pénale	23
Fiche 1 L'application de la loi pénale dans le temps	25
I. Le cas des lois pénales de fond	26
A. Principe (non-rétroactivité des lois pénales)	26
B. Exceptions (rétroactivité des lois pénales)	27
II. Le cas des lois pénales de forme	33
A. Les lois de procédure	33
B. Les lois relatives à l'exécution des peines	34
C. Les lois relatives à la prescription	35
III. Le cas de la jurisprudence pénale	35
Fiche 2 L'application de la loi pénale dans l'espace	41
I. Infractions commises sur le territoire de la République	42
A. La notion de territoire	42
B. La notion de commission	43
C. Le cas du complice (art. 113-5 CP)	44
II. Infractions commises hors du territoire de la République	45
A. Les cas de compétence personnelle	45
B. Les cas de compétence universelle	50
III. Infractions commises sur Internet	51

CHAPITRE 2	L'infraction pénale	59
Fiche 3	L'élément matériel: les différentes catégories d'infractions pénales	61
I.	La spécificité de l'acte	62
	A. Infractions de commission et d'omission	62
	B. Infractions simples et composites	64
	C. Infractions instantanées et continues	67
II.	La spécificité du résultat	69
	A. Les infractions formelles	69
	B. Les infractions obstacles	70
Fiche 4	La tentative	77
I.	Domaine de la tentative punissable	78
II.	Le commencement d'exécution	80
III.	L'absence de désistement volontaire	82
	A. L'exécution suspendue	82
	B. L'exécution manquée	84
Fiche 5	Élément moral (1): infractions intentionnelles	91
	Introduction: généralités sur l'élément moral	91
I.	Le dol général	94
	A. Définition	94
	B. Applications	95
	C. Contestation	96
II.	Le dol spécial	97
	A. Définition	97
	B. Distinction du dol spécial et des mobiles	99
III.	Le dol indéterminé	100
IV.	Le dol dépassé	100
Fiche 6	Élément moral (2): infractions non-intentionnelles	105
	Introduction	105
I.	Le rôle de la causalité	107
II.	La définition des fautes	109
	A. La faute simple	109
	B. Les fautes qualifiées	110
III.	Fautes pénales non-intentionnelles et responsabilité pénale des personnes morales	114

CHAPITRE 3	La responsabilité pénale	121
Fiche 7	Les causes objectives d'irresponsabilité pénale	123
I.	Les différentes causes justificatives	124
	A. Ordre ou autorisation de la loi ou du règlement (art. 122-4, al. 1 ^{er} CP)	125
	B. Commandement de l'autorité légitime (art. 122-4, al. 2 CP)	127
	C. Légitime défense (art. 122-5 et 122-6 CP)	129
	D. État de nécessité (art. 122-7 CP)	130
	E. Les lanceurs d'alerte (art. 122-9 CP)	131
	F. Le fait justificatif tiré de l'exercice des droits de la défense	132
	G. Les libertés sont-elles justificatives ?	133
	H. Le consentement de la victime est-il un fait justificatif ?	133
II.	Le régime des causes justificatives	135
	A. Nécessité et proportionnalité des faits justificatifs	135
	B. La preuve des faits justificatifs	136
	C. Les infractions involontaires peuvent-elles être justifiées ?	137
	D. La faute antérieure de l'agent interdit-elle de retenir les faits justificatifs ?	137
Fiche 8	Les causes subjectives d'irresponsabilité pénale	143
	Introduction	143
I.	Le discernement	144
	A. Le discernement chez l'enfant (art. 122-8 CP)	144
	B. Le discernement chez l'adulte (art. 122-1 CP)	147
II.	La volonté	153
	A. La contrainte (art. 122-2 CP)	153
	B. L'erreur de droit (art. 122-3 CP)	155
Fiche 9	Les circonstances aggravantes	161
I.	Les circonstances aggravantes spéciales	162
	A. Notion	162
	B. Régime	164
II.	Les circonstances aggravantes générales	166
	A. L'utilisation d'un moyen de cryptologie	166
	B. Les motivations discriminatoires	166
	C. La récidive	167
Fiche 10	La complicité	177
	Introduction	177
I.	Condition préalable : le fait principal punissable	179
	A. Il faut une infraction	179
	B. Il faut une infraction punissable	181

II.	L'acte matériel de complicité	182
	A. Le contenu de l'acte de complicité	182
	B. Le moment de l'acte de complicité	185
	C. L'utilité de l'acte de complicité	186
III.	Le caractère intentionnel de la complicité	186
IV.	La répression de la complicité	188
Fiche 11 	La responsabilité pénale des personnes morales	193
I.	Première condition : une personnalité morale non-étatique	194
	A. L'existence de la personne morale	194
	B. La nature de la personne morale	196
II.	Deuxième condition : la commission d'une infraction	198
III.	Troisième condition : une infraction commise « pour son compte »	199
IV.	Quatrième condition : une infraction commise « par son organe ou représentant »	200
	A. La notion d'organe ou de représentant	200
	B. L'identification de l'organe ou du représentant	202
	C. Articulation des responsabilités des personnes morales et physiques	203
V.	Conséquence : les peines encourues par les personnes morales	204
	A. Peines criminelles et correctionnelles	204
	B. Peines contraventionnelles	205
Fiche 12 	La responsabilité pénale des chefs d'entreprises et la délégation de pouvoirs	211
I.	La responsabilité pénale fonctionnelle du chef d'entreprise	211
	A. Généralités	211
	B. Hypothèses et illustrations	213
II.	La responsabilité pénale transférée du chef d'entreprise : la délégation de pouvoirs	216
	A. Le champ d'application de la délégation	216
	B. Les conditions de la délégation	218
	C. Les effets de la délégation	221
Fiche 13 	Les concours d'infractions et de qualifications	227
I.	Concours de qualifications	228
	A. Solutions antérieures au revirement du 15 décembre 2021	229
	B. Solutions découlant du revirement du 15 décembre 2021	233
II.	Concours d'infractions	237
	A. Concours réel d'infractions en cas d'unité de poursuite	239
	B. Concours réel d'infractions en cas de pluralité de poursuites	241

CHAPITRE 1	Infractions contre les personnes	249
Fiche 14	Meurtre et empoisonnement	251
I.	Le meurtre	251
	A. Les éléments constitutifs du meurtre	252
	B. La répression du meurtre	256
II.	L'empoisonnement	259
	A. Élément matériel	259
	B. Élément moral	261
Fiche 15	La mise en danger de la personne	267
I.	Les risques causés à autrui	268
	A. L'exposition d'autrui à un risque (art. 223-1 CP)	268
	B. Le délaissement d'une personne hors d'état de se protéger	274
II.	La réaction insatisfaisante aux situations dangereuses	276
	A. Les infractions d'omission (omission d'empêcher une infraction et de porter secours à autrui – non-assistance à personne en danger)	276
	B. L'infraction de commission : l'entrave aux mesures d'assistance	280
Fiche 16	Violences et menaces	287
I.	Les violences	287
	A. Élément matériel	288
	B. Élément moral	291
	C. Répression	292
	D. Justification	295
II.	Les menaces	296
	A. La menace sans ordre de remplir une condition	297
	B. La menace avec ordre de remplir une condition	299
Fiche 17	Infractions sexuelles	303
I.	Les abus sexuels	303
	A. Les agressions sexuelles	304
	B. Les atteintes sexuelles sur mineurs	312
	C. Le cas de l'inceste	313
II.	Les autres infractions à connotation sexuelle	316
	A. L'exhibition sexuelle	316
	B. Les infractions sexuelles sur mineurs	317
	C. Les infractions liées à la prostitution d'autrui	320

Fiche 18 Harcèlements et discriminations	329
I. Les harcèlements	329
A. Le harcèlement sexuel	330
B. Le harcèlement moral	334
II. Les discriminations	338
A. Incriminations des discriminations	339
B. Justification des discriminations	343
C. Répression des discriminations	344
Fiche 19 Atteintes à la personnalité (1): atteintes à la vie privée et violations du domicile et des correspondances	349
I. Atteinte à l'intimité de la vie privée	350
A. Sur la personne victime de l'atteinte à sa vie privée et sur son absence de consentement	351
B. Sur le concept et la délimitation de l'« atteinte » à la vie privée	352
C. Sur les procédés et appareils utilisés au titre de l'art. 226-1 CP	354
D. Sur l'éventuelle utilisation subséquente des enregistrements illicites (art. 226-2 CP)	355
E. Sur la répression de l'atteinte à la vie privée	356
II. Atteinte à l'inviolabilité du domicile	356
A. La violation de domicile par un particulier	358
B. La violation de domicile par un agent public	360
III. Atteinte au secret des correspondances	360
A. Sur le concept de « correspondances »	361
B. Sur les éléments matériels de ces infractions	362
C. Sur l'élément intentionnel	363
D. Sur la répression	363
Fiche 20 Atteintes à la personnalité (2): violation du secret professionnel et dénonciation calomnieuse	369
I. La violation du secret professionnel	370
A. Conditions préalables	370
B. Éléments constitutifs	372
C. Répression	374
D. Justification	374
II. La dénonciation calomnieuse	376
A. Éléments matériels : une dénonciation	377
B. Éléments intentionnels	380
C. Répression	381

CHAPITRE 2	Infractions contre les biens	385
Fiche 21	Appropriations frauduleuses des biens : vol, extorsion et chantage, escroquerie	387
I.	Le vol	388
	A. Condition préalable: « la chose d'autrui »	388
	B. Élément matériel: une « soustraction »	391
	C. Élément intentionnel	392
	D. Répression	393
	E. Justification	394
II.	L'extorsion et le chantage	396
	A. Les moyens employés	396
	B. La répression	398
III.	L'escroquerie	398
	A. Les moyens de l'escroquerie	399
	B. Le résultat de l'escroquerie	402
	C. Répression	404
Fiche 22	Détournements frauduleux des biens : abus de confiance, détournements de gage et d'objet saisi, détournement de fonds publics	411
I.	Abus de confiance	412
	A. Condition préalable	412
	B. Éléments constitutifs	416
	C. Répression	417
II.	Détournement de gage ou d'objet saisi	418
	A. Conditions préalables	418
	B. Éléments constitutifs	419
	C. Répression	419
III.	Détournement de biens publics	420
	A. Conditions préalables	420
	B. Éléments constitutifs	422
	C. Répression	423
Fiche 23	Circulations frauduleuses des biens : recel et blanchiment	427
I.	Le recel	428
	A. Conditions préalables	428
	B. Élément matériel	430
	C. Élément moral	431
	D. Répression	432
II.	Le blanchiment	434
	A. Condition préalable: l'infraction d'origine	434
	B. Élément matériel	435
	C. Élément moral	438
	D. Répression	439

Fiche 24 Destructions des biens : destructions et dégradations, atteintes aux systèmes de traitement automatisé des données	445
I. Atteintes aux biens matériels : destructions, dégradations et détériorations de biens	445
A. Les destructions, dégradations et détériorations ne présentant pas de danger pour les personnes	446
B. Les destructions, dégradations et détériorations dangereuses pour les personnes	448
II. Atteintes aux biens immatériels : atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données (STAD)	451
A. Atteintes directes aux STAD	452
B. Préparation d'atteintes aux STAD	455
CHAPITRE 3 Infractions contre la nation, l'État et la paix publique	461
Fiche 25 Terrorisme	463
I. Incriminations	464
A. Les actes terroristes par finalité (art. 421-1)	464
B. Les actes terroristes par nature (art. 421-2 à 421-2-6)	465
II. Peines	473
A. Détermination de la peine	473
B. Modulation de la peine	474
Fiche 26 Corruption et trafic d'influence	481
I. Conditions préalables (qualité du corrompu ou du trafiquant d'influence)	482
A. Corruptions et trafics d'influence d'agents publics	482
B. Corruptions et trafics d'influence d'agents privés	483
II. Éléments constitutifs	484
A. Distinction des infractions actives et passives	484
B. Les contreparties de la corruption et du trafic d'influence	487
C. Autres exigences communes aux délits de corruption et de trafic d'influence	489
III. Répression	491
A. Peines principales	491
B. Peines complémentaires	492
C. Peines accessoires	492
Fiche 27 Prise illégale d'intérêts, favoritisme et pantouflage	497
I. Le favoritisme	497
A. Conditions préalables	498
B. Élément matériel	499
C. Élément moral	501
D. Répression	502

II. La prise illégale d'intérêts	503
A. Condition préalable	504
B. Élément matériel	505
C. Élément moral	507
D. Répression	508
E. Dérogation	508
III. Le pantouflage	509
A. Conditions préalables	509
B. Élément matériel	510
C. Élément moral	511
D. Peines	511

PARTIE 3

Droit pénal des affaires

Fiche 28 Abus de biens sociaux	519
I. Conditions préalables	520
A. Condition préalable relative aux sociétés concernées	520
B. Condition préalable relative aux biens sociaux	522
II. Élément matériel	523
A. Un « usage »	524
B. Un usage « contraire aux intérêts de la société »	524
III. Élément moral	527
IV. Répression	528
A. Identification des personnes responsables	528
B. Peines	530
Fiche 29 Banqueroute	535
I. Première condition préalable: les personnes pouvant avoir la qualité de banqueroutier	536
A. Commerçants, artisans, agriculteurs et professions indépendantes	536
B. Liquidateurs ou dirigeants d'une personne morale de droit privé	537
II. Seconde condition préalable: ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaires	538
A. Exclusion de la procédure de sauvegarde	538
B. Cas d'une procédure collective ouverte puis annulée	539
C. Autonomie du juge pénal et date de cessation des paiements	539

III. Éléments constitutifs	540
A. Recours à certains moyens dans le but de retarder l'ouverture d'une procédure de redressement ou liquidation (art. L. 654-2, 1°)	541
B. Détournement ou dissimulation d'actif (art. L. 654-2, 2°)	542
C. Augmentation frauduleuse du passif (art. L. 654-2, 3°)	544
D. Comportements relatifs à la comptabilité (art. L. 654-2, 4° et 5°)	544
IV. Répression	546
Fiche 30 Pratiques commerciales trompeuses et délit d'initié	551
I. Les pratiques commerciales trompeuses	552
A. Élément matériel	553
B. Élément moral	556
C. Peines	557
II. Le délit d'initié	558
A. Condition préalable relative à l'information privilégiée	559
B. Élément matériel	560
C. Élément moral	561
D. Répression	562
Index	569